



## Le Mot du Maire

Toutes les communes perçoivent annuellement de l'Etat la dotation globale de fonctionnement appelée DGF.

Cette dotation doit s'inscrire dans le budget de fonctionnement.

Pour Cutry, le montant pour l'année 2022 est de 53 732.00 € soit 50.20 € par habitant.

Des communes de l'agglomération de Longwy, Cutry est la commune qui touche le moins comparée à d'autres qui perçoivent plus de 440 € par habitant.

La commune du Grand Longwy la plus proche de nous en population (différence de + 40) touche plus de 180 € par habitant.

C'est le résultat d'une formule de calcul qui date des années 70, période où les installations sidérurgiques étaient encore présentes sur notre territoire communal.

Cette situation n'est plus tenable et je la dénonce tous les jours avec un peu plus de force.

Il n'y a plus d'équité dans ce dispositif. Un habitant de Cutry vaudrait-il 9 fois moins qu'un habitant d'une commune voisine ?

Je refuse de m'y résoudre, c'est un traitement injuste et inégalitaire.

Dans un courrier daté du 4 avril dernier, notre député m'informe se réjouir que notre dotation progresse de 764 € en 2022, soit 71 centimes par habitant. J'ose croire qu'il s'agit d'un courrier type envoyé par un ordinateur à toutes les communes ! ah ! l'intelligence artificielle...

Faut-il en rire ou en pleurer ?

Ni l'un, ni l'autre en ce qui me concerne, mais plutôt l'envie décuplée de mener pour vous le combat contre cette injustice.

Je ne terminerai pas ce mot sans vous remercier pour votre solidarité et votre générosité lors de la collecte pour l'Ukraine. Dans un délai très court vous avez répondu en nombre au-delà de toutes nos espérances.

De son côté, notre CCAS a versé une subvention de 300 € à l'association « Humanitaire Word » de Mont-Saint-Martin qui a organisé 2 convois jusqu'en Ukraine. Une subvention de 300 € a également été versée à l'association « les amis de l'orphelinat de Brosteni ». Ses membres ont emmené à Brosteni, en Roumanie à la frontière de l'Ukraine 2 véhicules chargés de vêtements et de produits d'hygiène pour les enfants.

Les beaux jours sont devant nous, profitez !

Le Maire,  
Jean HUARD



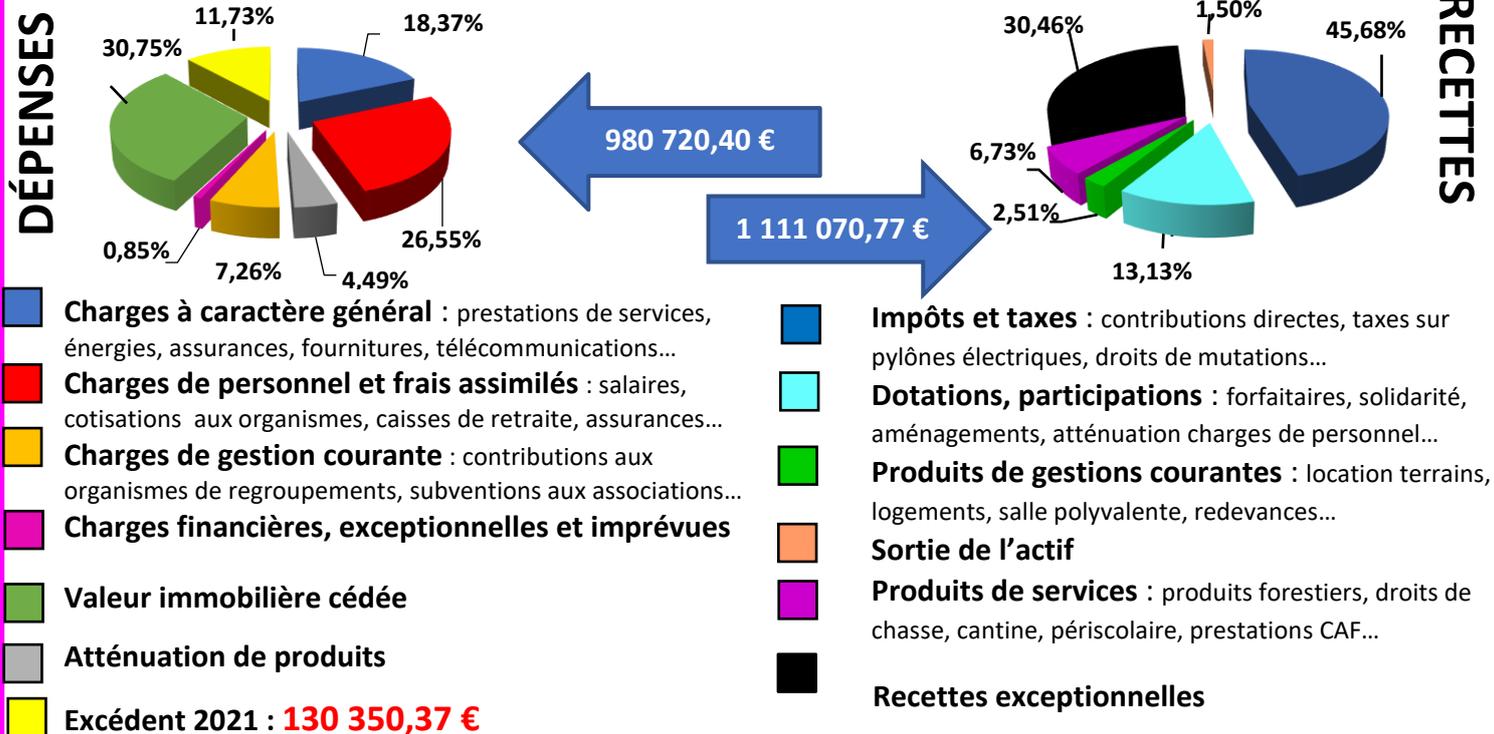
Le Grand Longwy met en place un défi sur l'alimentation durable, du 6 mai au 12 juin, à destination des habitants de l'agglomération. L'objectif est de relever chaque semaine un challenge pour prendre pleinement conscience de l'impact de notre alimentation sur l'environnement et des moyens d'agir au quotidien.

Pour y participer : créer un compte sur la plateforme Déclics et s'inscrire via le lien : <https://defis-declics.org/fr/mes-defis/alimentation-durable/>

## Compte Administratif 2021

Comme chaque année, nous vous présentons le compte administratif (CA) de l'année précédente. Le CA 2021 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 11,73% qui sera reversé à la section fonctionnement du budget primitif 2022.

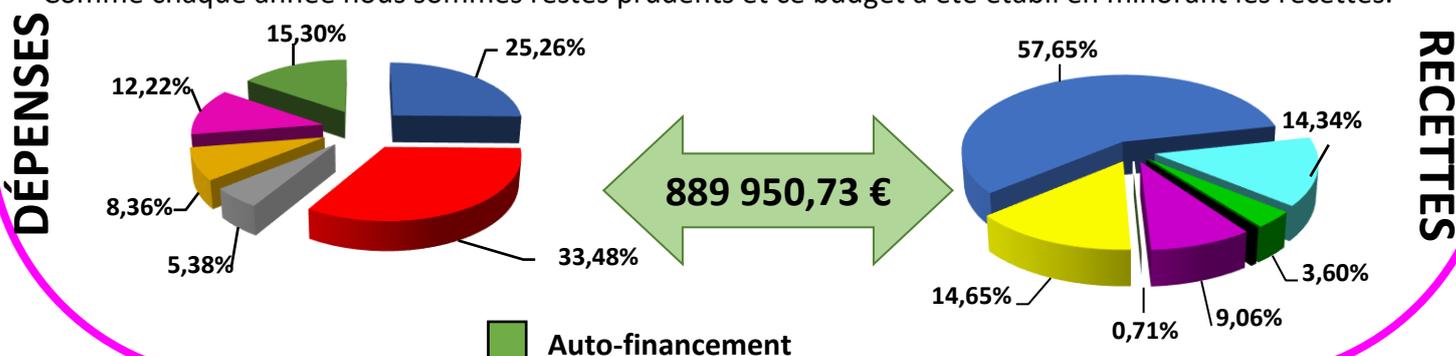
### FONCTIONNEMENT



## Budget Primitif 2022

Les graphiques ci-dessous représentent les dépenses et recettes prévisionnelles du budget primitif de fonctionnement 2022.

Comme chaque année nous sommes restés prudents et ce budget a été établi en minorant les recettes.



### INVESTISSEMENTS :

Le budget de la section d'investissement a été voté en équilibre au montant de **939 301, 07 €**.

- \* **185 000 €** sont affectés à la construction d'un bâtiment dédié aux services techniques. Cet espace est aujourd'hui un vrai besoin au regard de l'évolution de notre commune.
- \* **120 000 €** sont inscrits pour la réfection complète des bordures et trottoirs de la rue de la Tuilerie et le cheminement vers le cimetière. Il est urgent de sécuriser les piétons dans ce secteur du village.
- \* **30 000 €** sont réservés pour la 1<sup>ère</sup> étape de la reprise des concessions à l'état d'abandon au cimetière.
- \* **20 000 €** sont fléchés pour la poursuite de l'aménagement du parc qui est de plus en plus fréquenté.
- \* **18 000 €** permettront le changement du standard téléphonique de la mairie en lien avec l'arrivée de la fibre, l'achat de petits équipements et la signalétique de nos bâtiments.
- \* **130 000 €** pour une acquisition foncière et **240 133 €** pour l'aménagement du cœur de village sont pour l'instant mis en réserve dans l'attente de l'aboutissement des projets en cours d'étude.

## Incivilités : ils ont 10 et 11 ans, la toiture de l'école est devenue leur terrain de jeux !



## Agenda



- Le repas des anciens aura lieu le dimanche 15 mai. Les personnes concernées ont reçu une invitation
- Un concert aura lieu le jeudi 26 mai à 20H30 à l'Espace Mix'Agés dans le cadre du festival Viv'arts Cités, organisé par le Grand Longwy. Pas de réservations-règlement sur place.



## LES VACANCES DE PÂQUES



Une première semaine a permis aux 32 enfants de 3 à 12 ans de profiter du beau temps pour participer aux activités sportives et préparer des décorations de Pâques.

La semaine s'est terminée par une grande chasse aux œufs qui a ravi les enfants.



La deuxième semaine des vacances, les enfants ont fait des activités autour du jardinage. Nos jardiniers en herbe ont fabriqué des jardinières en bois pour ensuite planter des fleurs, pendant que les plus jeunes sont allés dans les bois chercher des fleurs et les immortaliser dans diverses activités comme des pics jardinières, des papillons... La semaine s'est terminée par un grand jeu « Qui a pris le Haricot Magique » suivi d'un goûter chocolaté.



## DESTINATION CULTURE

Le FEP de Cutry participera le 7, 10 et 11 mai de 14h à 16h au projet « Destination Culture », mis en place du 27 avril au 14 mai par 5 structures associatives du Pays-Haut (Longwy, Cutry, Villerupt, Mont-Saint-Martin, Longuyon), dans le but de favoriser l'accès à « la culture pour tous » sur notre territoire. Vous pouvez vous inscrire gratuitement aux activités proposées par chaque structure.

Renseignements et réservation FEP Cutry : 06 31 39 37 74

Pour faciliter la distribution du courrier de la mairie, nous vous remercions d'afficher vos noms et prénoms, ainsi que le numéro de votre habitation sur la boîte à lettres.



## DON DU SANG



Malgré la crise sanitaire, vous avez été présents ! Un grand merci aux **43 personnes** qui se sont mobilisées pour donner leur sang.

Si vous venez d'emménager à Cutry, il est important d'informer la mairie de votre arrivée. Ceci afin de faciliter les relations administratives que nous devons avoir avec les habitants.

## Assemblée Générale de l'ARPA

L'AG de l'ARPA s'est tenue jeudi 07 avril devant de nombreux adhérents. Le bilan financier a été présenté et approuvé à l'unanimité.

Les conditions sanitaires ont malheureusement empêché la tenue des manifestations habituelles durant ces deux dernières années. L'après-midi s'est clôturée avec le traditionnel goûter pour le plaisir de tous.



## LA MFR, le printemps est arrivé !

Les élèves de la MFR ont pu, comme prévu, installer différents éléments sur le thème « les abeilles, le cycle de la vie » dans divers endroits du village



## CCAS

\* Les ateliers sur le thème du sommeil se sont terminés. Cela a permis à une dizaine de personnes de se retrouver et de débattre autour de ce sujet. Un moment de convivialité a clôturé les séances.



\* Les prochains ateliers « bien dans ses baskets » et « bien dans son assiette » auront lieu les 11-18 mai et 1er-8-22 juin, à 14H30 à la salle polyvalente et seront précédés d'une conférence le 4 mai.

## Nous ont quittés :

M. Bruno CASTAGNOLI le 08/03/2022, à l'âge de 90 ans, domicilié 21, rue de Chénières  
Mme MORILLON Sofie le 23/03/2022, à l'âge de 75 ans, domiciliée 69, rue de Fail  
Mme MAROCCHI Geneviève le 24/03/2022, à l'âge de 75 ans, domiciliée 2, rue de Chénières  
Mme Odile DOUCE le 15/04/2022, à l'âge de 75 ans

### VENTE DES TICKETS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

les jeudis hors vacances scolaires  
au secrétariat de mairie de 17 à 19 H

### ASSISTANTE SOCIALE

SUR RENDEZ-VOUS :  
03 82 26 51 21

### C.C.A.S : SUR RENDEZ-VOUS

en appelant le secrétariat de mairie

MAIRIE de 

2 place Louis Dorion

☎ : 03 82 24 30 36

✉ : [mairie-de-cutry@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-cutry@wanadoo.fr)

[www.cutry.fr](http://www.cutry.fr)

ACCUEIL PERISCOLAIRE 06 72 04 32 46

ECOLE " LA MARELLE " 03 82 25 11 30

## Ouverture du secrétariat au public :

Lundi, Mercredi, Vendredi  
de 9h à 12h

Jeudi  
de 14h à 18h30